

Intervention en fonds propres - Inserm Transfert Initiative

SOFIMAC IM

Présentation du dispositif

Inserm Transfert Initiative (ITI) est un fonds d'investissement français, basé à Paris, spécialisé dans le financement de jeunes sociétés innovantes en sciences de la vie et notamment dans les spin-offs provenant des grands centres français de recherche académique.

ITI a levé son dernier fonds avec la participation d'Inserm Transfert, de Bpifrance (via le Fonds National d'Amorçage) et de 10 laboratoires pharmaceutiques, faisant d'ITI l'un des plus grands fonds d'amorçage français en Science de la vie.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

ITI répond aux besoins en financement des start-ups françaises travaillant dans le domaine des biotechnologies / biopharmaceutiques, des dispositifs médicaux et du diagnostic. Il vise des projets scientifiques novateurs, basés sur une propriété intellectuelle solide, adressant des besoins médicaux non satisfaits, en étant attentif aux entreprises qui développent de nouvelles approches et des traitements de rupture ayant le potentiel d'améliorer la vie des patients.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

L'apport en capital d'Inserm Transfert Initiative peut se faire selon plusieurs modalités (souscriptions d'actions, obligations convertibles, actions ou obligations à bons de souscriptions d'actions, etc.).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

ITI soutient les sociétés tout au long de leur développement en leur apportant des financements en fonds propres allant de 1 à 3 millions €.

Généralement, ITI intervient en syndication avec d'autres investisseurs.

Critères complémentaires

- Filière d'activité
 - › Santé

Organisme

SOFIMAC IM

Sofimac Investment Managers

- 24, Avenue de l'Agriculture
63100 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 04 73 74 57 57
Télécopie : 04 73 74 57 58
E-mail : info@sofimacpartners.com
Web : www.sofimacpartners.fr